



Les inégalités sociales de santé : les comprendre pour agir

10, 14 et 16 décembre 2020 - en VISIOCONFERENCE

Les inégalités sociales et territoriales de santé sont fortement marquées en France.

Comprendre ce qu'elles recouvrent et les mécanismes qui conduisent à ce constat est essentiel pour envisager des pistes d'actions concrètes.

La prise en compte de ces inégalités, de manière transversale et coordonnée dans nos actions de promotion de la santé mises en œuvre dans différents contextes, est en effet un levier essentiel pour ne pas les aggraver et contribuer à les réduire.



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Définir et comprendre les déterminants de la santé, leurs interrelations et leurs impacts sur les inégalités sociales de santé.
- Comprendre les mécanismes de construction des inégalités sociales de santé.
- Identifier l'impact des actions d'éducation pour la santé et des actions sociales sur les inégalités sociales de santé.
- Mettre en pratique la prise en compte des inégalités sociales de santé dans leurs projets (jour optionnel).



PUBLICS et PRÉREQUIS

Travailleurs sociaux (milieu de l'éducation populaire et en institution), acteurs de la santé et de la promotion de la santé, élus, techniciens de collectivités territoriales. Il n'y a pas de pré-requis spécifiques pour accéder à cette formation.



FORMATEURS

Marie-Donatienne VISSEAU et Alice COSTE, formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation à **distance** de 3 jours.

Groupe de 12 participants maximum.

Démarche participative et impliquante qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.



DURÉE & HORAIRES

3 jours

de 10h à 12h et de 14h à 16h.

(accueil technique à 8h30 le 1^{er} jour)

+ 1 jour optionnel en 2021 en présentiel

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

Validation de la formation

Emargement et suivi de présence par demi journée.
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



Les inégalités sociales de santé : les comprendre pour agir

10, 14 et 16 décembre 2020 - en VISIOCONFERENCE



PROGRAMME

3 jours en VISIO en décembre 2020

Les inégalités sociales de santé et les déterminants de la santé

- Les facteurs influençant les choix et états de santé.
- Les inégalités sociales de santé : définition, construction et mécanismes.

Les leviers d'action

- Analyse des impacts positifs et négatifs des projets sur les inégalités sociales de santé.
- Exemples d'actions visant la réduction des inégalités sociales de santé.
- Prise en compte les inégalités sociales de santé dans l'ensemble des projets.
- Mise en pratique à partir de cas concrets : freins, leviers, conditions de mise en œuvre.

4ème jour optionnel en présentiel en 2021

La mise en pratique

- Approfondissement des contenus en fonction des besoins identifiés avec les stagiaires.
- Echanges et analyse des mises en pratique.

Renseignements pédagogiques

Mélanie VILLEVAL - IREPS ARA

Tél. 04 72 00 55 70 - melanie.villeval@ireps-ara.org



INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ : LES COMPRENDRE POUR AGIR

10, 14 et 16 décembre 2020 - en visioconférence

Merci d'écrire lisiblement.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél. :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou Raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél. :

Email :

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e)
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
à
IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
délégation Isère
23 av. Albert 1^{er} de Belgique
Tél. 04 57 58 26 84
contact38@ireps-ara.org

Nombre de participants limité à 12 personnes.

Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69



Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum.
Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire.
Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.
Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)